Communiqué de presse

Université de Strasbourg

Résultats provisoires des élections à l'Université de Strasbourg

Les élections universitaires se sont tenues par voie électronique du 15 au 17 février



Conception - réalisation : EPICEUM - © Photos : Catherine Schröder

Les résultats ci-dessous sont les résultats provisoires, les résultats définitifs seront publiés sur le site internet unistra.fr le vendredi 19 février. Ici, ne sont donnés que le taux de participation global par collège et le nombre de sièges pour les listes en obtenant. Tous les résultats seront communiqués et publiés sur unistra.fr in extenso à la validation de l'ensemble des PV vendredi 19 février.

Les élections aux conseils centraux et pour certains conseils de faculté se sont déroulées du lundi 15 à 9h jusqu'au mercredi 17 février 2021 à 16h, pour les étudiants et les personnels. Ces élections ont eu lieu pour la première fois en ligne. Temps fort de la démocratie universitaire, ces élections permettent aux étudiants et personnels d'élire leurs représentants siégeant dans les trois conseils centraux de l'université. Pour mémoire, il y avait 55 148 étudiants inscrits et 6050 personnels.

Les taux de participation aux élections : stabilité globale par rapport aux élections 2016

Ils varient selon les conseils, les collèges et les secteurs disciplinaires. Le taux de participation est plus fort chez les personnels : pour les collèges enseignants A et B – en moyenne de 70 %, pour les collègues Biatss en moyenne de 50 %. Pour le collège étudiant, le taux de participation varie selon les conseils : de 7,94 à 8,56 %.

L'élection s'effectue au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste, et application d'une « prime majoritaire » pour la liste des représentants des enseignants chercheurs arrivés en tête au Conseil d'administration. Toutefois, les listes qui n'ont pas obtenu 10% des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Élections au Conseil d'administration

Le conseil d'administration comptera 37 membres élus dont 16 enseignants et assimilés (collèges A et B), 6 personnels Biatss et assimilés, 8 personnalités extérieures (3 nommées et 5 élues), 6 étudiants et le président.

Collège A: Professeurs et personnels assimilés - taux de participation au vote: 77,08 % - 8 sièges

Liste « Faire ensemble l'Université » - 6 sièges Liste « Nos missions pour l'université » - 2 sièges

Collège B : Autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés - taux de participation au vote : 64,41% - 8 sièges

Liste « Faire ensemble l'université » - **5 sièges** Liste « Nos missions pour l'université » - **2 sièges** Liste « CFDT » - **1 siège**

Collège Biatss - taux de participation au vote : 50,96 % - 6 sièges

Liste « SNPTES » - 2 sièges Liste « CFDT » - 1 siège Liste « Engagé.e.s ensemble » - 2 sièges Liste « Unsa » - 1 siège

Collège étudiants - taux de participation au vote : 7,94 % - 6 sièges

Liste « Afges-change ton campus » - **3 sièges**Liste « On agit, tu réussis Uni » - **1 siège**Liste « En Bande Organisée avec Solidaires étudiant-e-s » - **1 siège**Liste « Unef » - **1 siège**

Élections à la Commission de la formation et de la vie universitaire

La commission formation comprend 40 membres soit :

- 16 enseignants-chercheurs et enseignants : chaque grand secteur de formation se voit attribuer 4 sièges (collèges A et B)
- 16 étudiants
- 4 représentants des personnels Biatss
- 4 personnalités extérieures à parité homme/femme

Collège A : Professeurs et personnels assimilés - taux de participation au vote : (selon les secteurs disciplinaires : de 87 à 72%) - 8 sièges

Liste « REFONDER » – **4 sièges**

Liste « Faire ensemble l'Université » - 4 sièges

Collège B : Autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : (selon les secteurs disciplinaires : de 66 à 62 %) – 8 sièges

Liste « REFONDER » - 3 sièges

Liste « Faire ensemble l'Université » - 5 sièges

Collège Biatss - taux de participation au vote : 50,33 % - 4 sièges

Liste « SNPTES » - 1 siège

Liste « Engagé.e.s ensemble » - 1 siège

Liste « UNSA Education » - 1 siège

Liste « CFDT » - 1 siège

Collège étudiants - 16 sièges

Secteur droit, économie, gestion - taux de participation : 8,56 % - 4 sièges

Liste « AFGES - Change ton campus avec les amicales et BDE » - 2 sièges

Liste « UNEF le syndicat étudiant » - 1 siège

Liste « On agit, tu réussis » UNI - 1 siège

Secteur lettres, sciences humaines et sociales - taux de participation: 7,54 % - 4 sièges

Liste « AFGES - Change ton campus avec les amicales et BDE » - 2 sièges

Liste « En Bande Organisée avec Solidaires étudiant-e-s » - 1 siège

Liste « On agit, tu réussis » UNI - 1 siège

Secteur sciences et technologies - taux de participation : 8,10 % - 4 sièges

Liste « AFGES - Change ton campus avec les amicales et BDE » - 2 sièges

Liste « On agit, tu réussis » UNI - 1 siège

Liste « UNEF le syndicat étudiant » - 1 siège

Secteur santé - taux de participation : 7,46 % - 4 sièges

Liste « AFGES - Change ton campus avec les amicales et BDE » - 4 sièges

Élections à la Commission de la recherche

La commission recherche comprend 40 membres :

- 14 professeurs des universités et personnels assimilés (collège A)
- 6 personnes habilités à diriger des recherches (collège B)
- 6 docteurs (collège C)
- 2 personnels représentant les autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés
- 3 représentants des personnels ingénieurs et techniciens (collège E)
- 4 représentants des doctorants (formation initiale et continue)
- 4 personnalités extérieures à parité homme/femme

Collège A: Professeurs et personnels assimilés

Secteur droit, économie, gestion - taux de participation : 72,61 % - 2 sièges

Listes « REFONDER » - 1 siège

Listes « Faire ensemble l'Université » - 1 siège

Secteur lettres, sciences humaines et sociales - taux de participation : 87,19% - 3 sièges

Liste « REFONDER » - 2 sièges

Liste « Faire ensemble l'Université » - 1 siège

Secteur sciences et technologies - taux de participation : 73,44% - 7 sièges

Liste « Faire ensemble l'Université » - 4 sièges

Liste « REFONDER » - 3 sièges

Secteur santé – taux de participation : 79,09% - 2 sièges

Liste « Faire ensemble l'Université » - 1 siège

Liste « REFONDER » - 1 siège

Collège B: Autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Secteur droit, économie, gestion – taux de participation : 62,50% - 1 siège

Liste « Faire ensemble l'Université » - 1 siège

Secteur lettres, sciences humaines et sociales - taux de participation : 80,76% - 1 siège

Liste « REFONDER » - 1 siège

Secteur sciences et technologies - taux de participation : 68,56% - 3 sièges

Liste « REFONDER » - 2 sièges

Liste « Faire ensemble l'Université » - 1 siège

Secteur santé - taux de participation : 60% - 1 siège

Liste « Faire ensemble l'Université » - 1 siège

Collège C : Personnels titulaires d'un doctorat de 3ème cycle ou du diplôme de docteur-ingénieur

Secteur droit, économie, gestion - taux de participation : 65,74% - 1 siège

Liste « Faire ensemble l'Université » - 1 siège

Secteur lettres, sciences humaines et sociales – taux de participation : 71,66% - 1 siège

Liste « REFONDER » - 1 siège

Secteur sciences et technologies - taux de participation : 62,98% - 3 sièges

Liste « REFONDER » - 2 sièges

Liste « Faire ensemble l'Université » - 1 siège

Secteur santé - taux de participation : 62,85% - 1 siège

Liste « Faire ensemble l'Université » - 1 siège

Collège D : Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés - taux de participation au vote 54,84 % - 2 sièges

Liste « Faire ensemble l'Université » - 1 siège Liste « CFDT » - 1 siège

Collège E : Ingénieurs et techniciens - taux de participation au vote 48,52 % - 3 sièges

Liste « SNPTES » – **1 siège** Liste « Engagé.e.s ensemble » – **1 siège** Liste « CFDT » – **1 siège**

Collège F : Autres personnels - taux de participation au vote 52,99 % - 1 siège

Liste « SNPTES » - 1 siège

Collège des usagers

Secteur droit, économie, gestion - taux de participation au vote 9,87 % - 1 siège

Liste commune des jeunes chercheurs - 1 siège

Secteur lettres, sciences humaines et sociales

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

Secteur sciences et technologies - taux de participation : 12,23% - 1 siège

Liste commune des jeunes chercheurs - 1 siège

Secteur santé - taux de participation : 15,67 % - 1 siège

Liste commune des jeunes chercheurs - 1 siège

Récapitulatif par listes, tous conseils confondus

Liste « REFONDER » - 20 sièges

Liste « UNSA Education » - 2 sièges

Liste « CFDT » - **5 sièges**

Liste « Faire ensemble l'Université » - 34 sièges

Liste « SNPTES » - **5 sièges**

Liste « Engagé.e.s ensemble » (SES-CGT – SNASUB-FSU – SNTRS-CGT), « Pour une université de service public » (SES-CGT - SNTRS-CGT Alsace), « Nos missions pour notre université » (SES-CGT -FO-ESR 67 - SNTRS-CGT Alsace - **8 sièges**

Listes « En Bande Organisée avec Solidaires étudiant-e-s » (Solidaires étudiant-e-s, SUD éducation, Dicensus, Femfest, Arc en Ci. Elles) : **2 sièges**

Liste « AFGES » - Change ton campus avec les amicales et BDE - 13 sièges

Liste « UNEF le syndicat étudiant » - 3 sièges

Liste « On agit, tu réussis UNI » - 4 sièges

Les prochaines étapes : les élus des différents conseils élisent le président.e et les vice-président.e.s de l'université.

Le conseil d'administration se réunira deux fois, la première fois le 9 mars pour élire les personnalités extérieures membre du conseil d'administration, la seconde le 19 mars 2021 pour élire le président ou la présidente de l'université.

Le congrès se réunira le 30 mars 2021 pour élire les vice-présidents et vice-présidentes de l'établissement. Le congrès réunit le conseil d'administration, la commission de la formation et de la vie universitaire, la commission de la recherche et le comité technique d'établissement.

Contact presse

Université de Strasbourg

Alexandre Tatay - Attaché de presse +33.6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr www.unistra.fr